

Conseil de quartier EMBEILLIE MAIRIE

COMPTE RENDU

LE 06 FEVRIER 2025

Salle du Conseil Municipal

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p><u>Habitants</u> : 25 personnes</p> <p><u>Elus</u> : Monsieur le Maire Patrice (Manu) DONATI, Monsieur Henri ROUSSELOT, Adjoint délégué à la démocratie territoire centre, et à la sécurité, Madame Chabha GRAFF, Adjointe déléguée à la communication, au handicap et à l'accessibilité, Philippe ATAIN KOUADIO, Adjoint à l'Urbanisme, à la transition énergétique, logement et habitat, hygiène, accès aux soins et gestion de crises</p> <p><u>Fonctionnaires</u> : Monsieur Patrick PETITJEAN, Directeur de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Rochdi ELAJI, Médiateur de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Anne ARNOLD, Démocratie participative.</p> <p><u>Excusé</u> : Monsieur le Député Stéphane HABLOT</p> <p><u>Partenaires</u> : <i>Grand Nancy Défi'b</i> : Madame Christelle MARION, Référente communale Grand Nancy Défib' <i>Métropole du Grand Nancy</i> : Monsieur Christophe FRITSCH, Directeur des déchets ménagers <i>Est Républicain</i> : Madame Frédérique BRACONNOT, Correspondante <i>Association Si Toit Lien</i> : Nicolas CHATEAU, Coordinateur</p>

1) Introduction de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux habitants, et présente les différents interlocuteurs de la Ville et les partenaires présents.

2) Présentation de l'association Grand Nancy Défi'b

Par Madame Christelle MARION (référente communale de l'association Grand Nancy Défib)

L'association Grand Nancy Défi'b est une association créée en 2007 dont le but est d'améliorer le pronostic vital des arrêts cardiaques (en réduisant le délais de prise en charge des victimes) par la mise en place d'un dispositif unique en France intégrant des citoyens volontaires.

L'association recrute des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) prêts à intervenir dans leur commune en cas d'arrêt cardiaque survenant aux alentours de leur domicile. Ces SVP sont formés à l'utilisation d'un Défibrillateur Externe Automatique (DEA) et au massage cardiaque (formation de 3 heures).

Comment fonctionne le dispositif SVP ?

C'est un ensemble d'équipes de SVP, réparties sur le territoire des communes partenaires de l'association et disposant de défibrillateurs mobiles à leur domicile (et depuis peu sur les lieux de travail).

Quelles sont les conditions pour être SVP ?

- Être majeur,
- Être physiquement apte à réaliser un massage cardiaque,
- Accepter d'être déclenché par les secours, chez soi et/ou sur son lieu de travail,
- Avoir un téléphone et accepter d'être géolocalisé sur les applications utilisées par les pompiers et le SAMU (Sauv Life et Staying Alive),
- Se former aux gestes (massage cardiaque, utilisation du DAE) et aux procédures,
- Suivre une session annuelle de maintien des acquis (3 heures par an).

Il y a 30 SVP sur Vandoeuvre (l'association en comptait 60 avant la période covid). L'association recherche de nouveaux bénévoles. S'inscrire sur www.grandnancydefib.fr.

Il y a 14 défibrillateurs répartis entre les SVP en fonction des « astreintes ».

Remarque : Plusieurs SVP peuvent être appelés en même temps pour maximiser les chances de survie. En France, les secours mettent en moyenne 12 minutes à intervenir, si aucun geste n'est pratiqué, le taux de survie à un arrêt cardiaque est de 7%

Contacts à Vandoeuvre : ec.marion@wanadoo.fr et najat.ben65@gmail.com

Remarque : le défibrillateur du service santé place de Paris n'est pas bien indiqué.

→ Information transmise au service santé

3) Collecte biodéchets

Par Monsieur Christophe FRITSCH (Direction Déchets Ménagers - Métropole du Grand Nancy)

Depuis l'entrée en vigueur de la loi AGEC (Anti gaspillage et économie circulaire) le 1er janvier 2024, le compostage est devenu une obligation pour tous les ménages français. Cette loi vise à lutter contre le gaspillage et à favoriser l'économie circulaire. La Métropole du Grand Nancy met en œuvre cette obligation en implantant des composteurs à biodéchets dans toute l'agglomération. A la différence d'un composteur de jardin, le composteur urbain accepte tous les déchets organiques, y compris les déchets carnés. Les composteurs urbains ont été étudiés pour éviter toute nuisance, olfactive ou visuelle.

En plus d'être un geste écocitoyen, cette action permet de favoriser l'investissement professionnel et essentiel de personnes handicapés (AEIM), qui passent compléter le stock de copeaux de bois toutes les semaines et trient les déchets non-compostables dans les bacs. Les conteneurs sont collectés uniquement lorsqu'ils sont pleins (grâce au signalement du personnel de l'AEIM) afin d'espacer au maximum les collectes (le processus de compostage permettant de diminuer la matière présente à l'intérieur).

Quelques chiffres :

- ✓ 1 tonne de biodéchets/mois collectés
- ✓ 80% d'eau et 20% de matières organiques : c'est la composition des déchets alimentaires !
- ✓ 50 degrés : c'est la température atteinte pour démarrer le compostage
- ✓ 800 points de collecte
- ✓ 4 équipes de 2 personnes embauchées par l'AEIM à temps plein
- ✓ 6 à 8 mois de procédure de compostage (l'étape des composteurs dans les villes n'est qu'un pré compostage).

- ✓ 2 millions d'euros d'achat de matériel (50% de subvention grâce au fond vert) en investissement

Questions des habitants :

- *Le point de collecte situé allée de Fribourg (à proximité du bâtiment Les Pivers) devrait être déplacé de quelques mètres pour le rendre inaccessible aux voitures afin d'éviter les dépôts inappropriés.*
- *Certains points de collecte présentent une forte odeur.*

Réponse de M. Fristch : Les copeaux actuels sont trop fins et ne permettent pas le passage d'air (ce qui était le cas avec les anciens copeaux), ce qui engendre effectivement certaines odeurs (ils seront remplacés lors du prochain réapprovisionnement).

- *Où va le compost une fois collecté ?*

Réponse de M. Fristch : Le compost est emmené sur une plateforme de compostage industrielle située à St Dié des Vosges en attendant le futur projet de méthanisation de Ludres.

- *Comment récupérer du compost pour chez soi ?*

Réponse de M. Fritsch : La Métropole le restitue gratuitement deux fois par an (au printemps et à l'automne). **Prochaine distribution : samedi 22 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au centre technique municipal rue Georges Bizet.**

Retrouvez la localisation des composteurs sur la carte interactive de la Métropole: <https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/collectes>

4) Square de Lisbonne

L'association Si Toit Lien fait part de sa volonté d'être concertée pour améliorer ce square.

Monsieur le Maire complète, une rencontre sera organisée au printemps à proximité du square et de l'école élémentaire pour recueillir les doléances et suggestions des habitants en partenariat avec l'association en vue d'améliorer ce square pour retrouver le lieu de convivialité qu'il était autrefois.

Philippe ATAIN KOUADIO rajoute que la concertation va être lancée prochainement dans le quartier à l'aide de dispositifs nouveaux :

- Déambulation avec le triporteur
- Dispositif Port à coté : temps convivial avec installation de panneaux en pieds d'immeubles qui permettra aux habitants de s'exprimer quand ils le souhaitent.
- Cité idéale : débats à la demande des habitants à des endroits précis.

5) Circulation

Suite à l'accident survenu en juin 2024 où un enfant a été renversé rue de Lisbonne, la sécurisation du virage (où de nombreux automobilistes vont à vive allure) a été renforcée avec la pose de barrières au niveau du passage piétons, une ligne jaune pour dissuader les

automobilistes de mordre sur le trottoir. Un passage surélevé avait été installé à ce niveau mais est peu efficace car trop doux. Deux coussins berlinois plus efficaces avaient également installé côté bd de l'Europe.

Les habitants présents ainsi que l'association Si Toit Lien (dont le local est situé en face) constatent que ces aménagements ne ralentissent pas suffisamment les automobilistes.

Solution proposée par l'association : une chicane pour obliger les automobilistes à ralentir dans les deux sens de circulation.

La portion de route concernée étant en virage, ce type d'obstacles est difficile à mettre en place. Une étude sera demandée par la Métropole.

6) Questions diverses

Les habitants remarquent la présence de **nombreux nids de poule** qui ne sont pas encore rebouchés.

Le Maire répond qu'il faut attendre les beaux jours pour les reboucher de manière durable et définitive.

*Pourquoi les **arrêts de bus** déplacés de la rue d'Italie sont toujours localisés sur le boulevard de l'Europe alors que les travaux sont terminés ? L'arrêt de bus de la rue d'Italie est accessible aux PMR.*

En attente infos complémentaires de Frederic Jacque

La rue de parme sera-t-elle rénovée prochainement ?

La **rue de Parme** n'est pas inscrite dans la programmation (jusqu'en 2028). Un diagnostic a confirmé le mauvais état de cette rue, il est possible que celle-ci soit programmée plus tôt.

Pour signaler une anomalie sur la voirie :

Allo Voirie au 03.83.91.81.71

Ville à 30 : Mise en œuvre cet automne

À l'instar d'autres communes de l'agglomération, Vandœuvre va modifier, **début avril**, les règles de circulation de la commune, instaurant une limitation générale de la vitesse à 30 km/h, pour un partage plus sûr de la route.

La vitesse sera limitée à 30 km/h dans l'ensemble du territoire communal, avec des exceptions pour des axes importants où la limitation de vitesse sera fixée à 50 km/h. Par ailleurs, de nouvelles zones 20 vont être mises en place, notamment dans des quartiers résidentiels.

Quelques routes à 50 km/h par dérogation qui seront indiquées avec des panneaux.

Lorsque la limitation passe de 50 à 30 km/h, les mesures montrent que la vitesse baisse de 10 à 15 km/h en moyenne. Le code de la route sera ainsi mieux adapté aux voitures, bus, vélos qui se déplaceront sensiblement à la même vitesse...

La sécurisation de tous les modes de transport est devenue une nécessité.

Les habitants déplorent l'augmentation des squats dans les entrées d'immeubles, la dégradation des couloirs, la détérioration des portes d'entrées ...

Le directeur des médiateurs rappelle qu'il ne faut pas hésiter à téléphoner en cas de besoin. Les

médiateurs sont présents à Vandoeuvre 7 jours sur 7, de 17h à minuit, et le samedi de 18h à 1h.
Téléphone : 06.46.78.74.44

Chaque nuit, deux équipes de médiateurs tournent, et visitent chaque étage des immeubles signalés (photos à l'appui). Une autre équipe se rend en parallèle dans les points sensibles (grâce aux appels des habitants). Un gros travail est fait en collaboration avec la police nationale pour identifier les contrevenants et les convoquer avec les parents.

Un **espace sportif urbain** est en train d'être réalisé au parc Richard Pouille qui permettra aux jeunes de se retrouver. Celui-ci comprendra un skatepark polyvalent, une aire de street workout, espace de break danse et des espaces pour la pratique libre du graff.